Fiche d'inscription aux devoirs guidés 3-8P

à rendre le plus rapidement possible au maître/à la maîtresse de classe.

Merci de remplir lisiblement CHAQUE rubrique.

Nom : ..... Prénom : .....

Classe (AVEC NUMERO ex :5PORO3) : ..... Enseignant-e : .....

Date de naissance de l'élève: ……. Nom et prénom d'un parent : …….

Adresse : .....

NPA / Localité : .....

Tél. portable d'un parent : ..... Adresse mail : .....

Cocher ce qui convient :

Groupe	Lundi	Mardi	Jeudi	Horaire	Tarif (CHF) par semestre Nbre de jours par semaine		
					1 jour	2 jours	3 jours
3-4P à Oron-la-Ville				15h50 – 16h35	50.00	100.00	130.00
5-6P à Oron-la-Ville				15h50 – 16h50	70.00	140.00	180.00
7-8P à Oron-la-Ville				15h10 – 16h10			
3-6P à Palézieux-Village				15h20 – 16h20			

Retour : réponse obligatoire pour sécurité :

❑ dès la fin des devoirs à exécuter ❑ à ……h……

❑ à la fin officielle des DG ❑ retourne à l'Ilot à la fin officielle des DG

Infos À LIRE ET RETENIR:

- Les devoirs guides commenceront depuis la semaine du **lundi 31 août 2026**.
- **Attention : Une fois l'inscription rendue, il faut attendre 7 jours avant de commencer. Par exemple : inscription rendue un jeudi => début des DG le jeudi suivant. Si un vendredi => le lundi 10 jours plus tard. Sans nouvelles de ma part, votre enfant peut commencer les DG.**
- Le règlement des DG est à consulter sur le site de l'établissement scolaire. Pour inscrire plus tard votre enfant, vous pouvez demander un formulaire à devoirsguides@oron.ch .
- Conformément à l'attitude attendue de l'élève dans notre règlement, l'élève qui vient sans son matériel (**agenda obligatoire !**) aux DG s'expose à un avertissement puis à une éventuelle exclusion. De plus, il est attendu de la ponctualité de la part de l'élève. **Les parents** sont responsables de ces points d'organisation pour que leur enfant arrive à l'heure **et** avec son matériel.
- **Une fois votre enfant inscrit, la taxe d'inscription est due.** Vous ne pouvez pas faire d'inscription en cas de contentieux financier avec la commune. La taxe est semestrielle. Sans désinscription, l'inscription est annuelle.
- L'annonce des absences est **OBLIGATOIRE** et se fait **au plus tard la veille à 17h** sur l'adresse : devoirsguides@oron.ch et **NON AU SECRETARIAT NI AU MAITRE DE CLASSE. CELA EST VALABLE SI VOTRE ENFANT EST EN SORTIE SCOLAIRE, CAMP, STAGE OU TOUTES AUTRES RAISONS.** Nous ne communiquons pas avec le secrétariat car les DG sont une structure communale. Le secrétariat n'est donc pas en charge des absences aux DG. Vous devez donc nous avertir en cas d'absence.
- Les élèves ont rendez-vous sous le couvert de la cour de récréation du bâtiment 2 à l'heure indiquée du début. Le surveillant les emmènera ensuite dans la salle prévue. Pour Palézieux, l'enfant doit se rendre en salle P5.
- Sauf disposition particulière et anticipée, le moment entre la sortie de la classe et le point de rendez-vous avec le surveillant est **sous la responsabilité des parents. L'enfant doit donc savoir comment aller au point de rendez-vous par ses propres moyens.**
- En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter par message (SMS) ou appel M. Yoann Hilty au 079/793 25 83.

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance du règlement des devoirs guidés 3-8P sur cette page :

https://www.ecole-oron-palezieux.ch/parascolaire/devoirs-surveilles/

Date :..... Signature des parents : .....